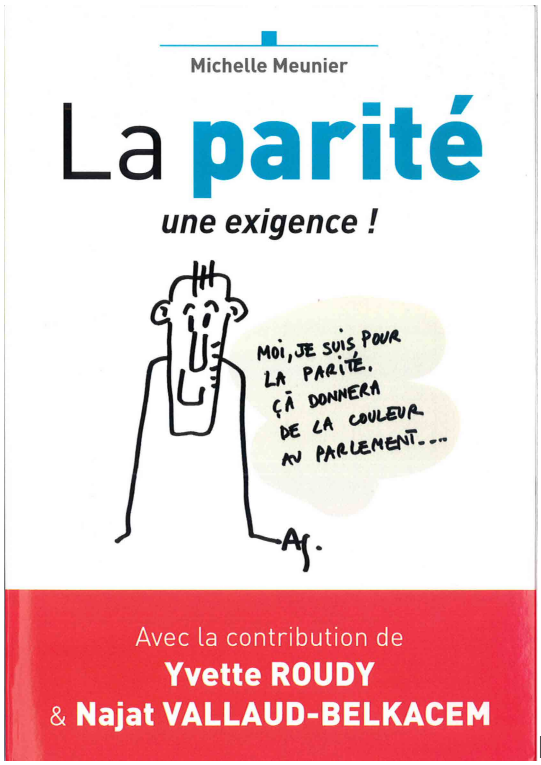


Michelle Meunier, tonique et courageux intitulé *« La parité : une exigence ! »** qui présente un diagnostic étayé de la *« sous-représentation des femmes en politique »*, des inégalités dont les femmes sont encore victimes dans notre société, fait l'histoire des réformes qui ont instauré la parité, montre leurs limites et suggère d'utiles propositions pour dépasser ces limites.

Michelle Meunier cite le philosophe Jürgen Habermas pour qui *« l'exclusion des femmes a été un élément constitutif de la sphère politique »*. Elle cite Victor Hugo, défenseur, après Olympe de Gouges et Condorcet, du droit de vote des femmes, qui proclame : *« Une moitié de l'espèce humaine est hors de l'égalité : il faut l'y faire entrer »*. Elle montre combien les femmes restent victimes de profondes inégalités dans le monde du travail (*« En moyenne (…) les femmes gagnent 25 à 27 % de moins que les hommes »*) ; elle évoque les stéréotypes qui perdurent, traite des violences faites aux femmes, particulièrement dans la sphère privée. Elle montre combien la société politique s'est construite autour de préjugés masculins et combien cela pèse encore sur le fonctionnement des « appareils politiques ».

Elle revient longuement sur les fondements de la parité, évoque les critiques qui lui étaient – et lui sont – faites au nom même de la cause des femmes par Elisabeth Badinter, et d'autres, pour lesquelles la parité peut se retourner contre les femmes *« car la ségrégation (…) entraîne toujours la discrimination »* et qui craignent de *« voir la parité donner un argument à tous les particularismes »*. Et elle répond par nombres de constats, de témoignages, de résultats concrets montrant que la parité a fait avancer les choses - mais montrant aussi qu'il reste du chemin à faire !

*« Pour ma par*t, dit Michelle Meunier en conclusion, *je suis confiante. Scrutin après scrutin, avec constance et ténacité, les candidates s'imposent ».*

En effet, la parité est désormais la règle pour les élections régionales ; elle le sera pour les élections municipales dans les communes de plus de mille habitants dès ces élections de mars 2014 ; elle le sera dans les assemblées départementales en 2015 (et on a encore vu récemment les oppositions que cette réforme suscitait dans les partis de droite) ; elle progressera au Sénat, avec l'extension du nombre de départements où l'élection aura lieu au

Phoca PDF

scrutin proportionnel en septembre 2014.
Reste la question de l'Assemblée Nationale pour laquelle on constate que les sanctions financières n'ont pas été suffisantes pour inscrire la parité dans les faits, certains partis préférant payer des amendes plutôt que de désigner suffisamment de candidates...
C'est donc une réforme qui reste devant nous et pour laquelle Michelle Meunier propose de s'inspirer de la récente modification du mode de scrutin départemental.
Il me reste, en vous recommandant son ouvrage (préfacé par Yvette Roudy et postfacé par Najat Vallaud-Belkacem), à remercier Michelle Meunier pour avoir dressé tous ces constats et ouvert ces perspectives.

Jean-Pierre Sueur

* Editions Groupe Studyrama, distribution Dilisco, 9,90€ et michellemeunier.fr

.

Phoca PDF